



Monsieur Christian DURAND
Mairie de Chorges
Grand Rue
05230 CHORGES

Objet :
PLU MODIFICATION n°3
CHORGES

Gap, le - 3 NOV. 2023

Réf. : EL/BR/JM/MDF

POLE POLITIQUES PUBLIQUES
ET REGLEMENTATION

Monsieur le Maire,

Vous nous avez soumis pour avis le projet de modification n°3 du Plan local d'Urbanisme de la commune de CHORGES.

Cette procédure a pour objectif de :

- adapter le règlement de la zone Uc, de la Baie St Michel en vue de la reconversion de l'ancienne usine ALP ;
- adapter le règlement de certaines zones en matière de hauteur mais aussi en matière de terrassement pour les zones A et N ;
- supprimer des emplacements réservés non nécessaires.

Après analyse du dossier que vous nous avez transmis, **nous n'avons pas d'observation** particulière à formuler sur le projet de la reconversion de l'ancienne usine ALP, à proximité du lieu touristique de la Baie St Michel, qui n'affecte pas les zones agricoles et naturelles.

Concernant l'adaptation du règlement des zones A et N : elles ont pour objet le rétablissement du profil initial du terrain autour des bâtiments après travaux et un traitement paysager des talus. Ces précisions dans le PLU sont désormais indispensables et soutenues par la Chambre d'Agriculture.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de nos salutations distinguées.

Siège Social

8 Ter, Rue Capitaine de Bresson
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 92 52 53 00
E-mail : chambre05@
hautes-alpes.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 180 500 027 000 16
APE 9411-Z

Le Président,

Eric LIONS

